DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

COMMUNE DE MOISSAC

REÇUALA
RÉSUBSIQUÉFRANCHELE

- 4 MAR 2010

CASTELSARRASIN - 82

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAITDU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ FEVRIER (25/02/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Février 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoints, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES: Mme Marie DOURLENT (représentée par M. Alain JEAN) Adjointe, M. Franck BOUSQUET (Représenté par Mme Estelle HEMMAMI), Mme Christine FANFELLE, (représentée par Mme Christine LASSALLE), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme Colette ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M BENECH), Conseillers Municipaux

<u>Etaient Absents Excusés</u>: M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Patrice CHARLES Conseillers Municipaux

Mme Odile MARTY-MOTHES est nommée secrétaire de séance.

02 - 25-02-2010

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS D'ENTRETIEN DES ECOLES

Vu l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriale,

Vu la loi n° 84-53 du 26/04/1984 article 3 – 2° alinéa

Monsieur le Maire expose à l'assemblée communale la nécessité de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

APPROUVE les modifications d'horaires pour les postes suivants

Poste	SUPPRESSION	CREATION	
1 Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	20h/sem	27h/sem	A compter du 1 ^{er} mars 2010
1 Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	26h/sem	28h/sem	

Pour copie conforme Moissac le 1^{er} mars 2010

Le Maire Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :

REÇUALA
SOUS-PRÉFECTURE LE
- 4 VAP 2010
CASTELSARRASIN - 82